



A partir du 7 mars, mettons les écoles à l'arrêt !

Depuis le 19 janvier, à quatre reprises déjà, les salariés et la population ont manifesté par millions, à l'appel de la totalité des organisations syndicales, pour le retrait de la réforme Macron-Borne qui prévoit notamment un report de l'âge légal à 64 ans, un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein et la liquidation des régimes spéciaux !

Mais le gouvernement, de plus en plus isolé, maintient sa réforme...et poursuit son offensive contre les statuts, les salaires, les services publics.

Dans le 1^{er} degré, les personnels sont soumis aux suppressions de postes massives organisées à coups de 49-3 par le ministre Ndiaye, en témoigne par exemple le projet de fermeture de 180 classes à Paris contre lequel les organisations syndicales appellent à manifester le 14 février.

Alors que le pouvoir d'achat des personnels s'effondre, le ministre Ndiaye, avec son « Pacte », entend conditionner le versement de primes à deux heures de travail hebdomadaire supplémentaire (comme l'engagement dans des projets pédagogiques dit « innovants », des interventions au collège en 6^{ème} ...) le tout organisé par les directeurs d'école dans le cadre de la loi Rilhac !

Non seulement le gouvernement entend nous faire travailler deux ans de plus, mais en même temps, le ministre voudrait donc nous contraindre à accepter deux heures de travail supplémentaire par semaine. Insupportable !

Dans cette situation, la totalité des organisations syndicales indiquent : *« Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes. »*

D'ores et déjà, les syndicats FO, CGT, UNSA et CFE-CGC de la RATP appellent *« à une grève reconductible à partir du 7 mars 2023 afin de peser encore plus fort et gagner le retrait de ce projet de loi. »*

C'est dans ce cadre que se tiendra la journée d'actions interprofessionnelles du 16 février.

Oui, il faut mettre la France à l'arrêt à partir du 7 mars ! Oui, il faut bloquer le pays !

Pour sa part, le SNUDI-FO appelle l'ensemble des personnels à mettre les écoles à l'arrêt, par la grève, à partir du 7 mars en envoyant massivement leurs déclarations d'intention de grève pour mardi 7 mars, mais aussi mercredi 8 mars (pour ceux qui travaillent ce jour-là), jeudi 9 mars, vendredi 10 mars...

Il les invite à participer aux réunions et AG dans les écoles, dans les secteurs pour organiser le blocage des écoles, le blocage du pays pour faire reculer Macron et son gouvernement sur leur réforme des retraites et mettre un coup d'arrêt à cette spirale infernale de contre-réformes !

Montreuil, le 13 février 2023